

AMPLIFIONS LA GRÈVE LE 6 AVRIL !!!



POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES INJUSTE ET BRUTALE :

BLOQUONS LEURS PROFITS !!!

Honte à ce gouvernement et ce président qui bafouent la démocratie, qui utilisent la répression qui nous rappelle les heures sombres de notre histoire !!!

Réquisitions, arrestations, répressions, atteinte au droit de grève...toutes les méthodes sont utilisées pour faire taire la colère des travailleurs...Cette remise en cause des droits et principes fondamentaux doit cesser !!! Le président doit retirer cette réforme, il ne peut y avoir de pause ou de trêve !!! Contrairement à ce que Macron cherche à faire croire contre toutes évidences, le dossier des retraites n'est pas réglé. La rue est face au pouvoir.

Ce n'est pas aux salarié-es, à la jeunesse et aux privé-es d'emploi de payer, par de nouveaux sacrifices, les cadeaux au patronat et aux détenteurs du capital.

Les somptueux profits, les dizaines de milliards d'euros de dividendes, les centaines de millions d'aides publiques aux entreprises, doivent être orientés vers le progrès social. Les luttes sont légitimes et doivent s'amplifier !!! Ne laissons pas piétiner nos vies, notre dignité et nos exigences légitimes. Exigeons :

- **Le retrait en totalité de la réforme des retraites,**
- **L'augmentation générale des salaires et des pensions**
- **Retraite à 60 ans, 37,5 annuités et départ à 55 ans pour les métiers pénibles.**

Nous allons gagner ! Donnons-nous les moyens, pour imposer notre volonté au patronat et au gouvernement !

Nous sommes les plus nombreux !

**NOUS TRAVAILLONS, NOUS PRODUISONS, NOUS
DECIDONS !!!**

JEUDI 6 AVRIL

10H ESPLANADE DES FONTAINES Mth

FAIRE GRÈVE

le guide des salarié.e.s du privé

1 Un syndicat a déposé un avis de grève au plan national ou au niveau de ma branche professionnelle.

NON

OUI



2 Un syndicat ou un groupe de salarié.e.s ont déposé un avis de grève dans l'entreprise me concernant.

NON

OUI

Pas besoin
d'avis de
grève à
l'employeur

3 avec au moins un autre salarié.e je signe ou fais signer et envoie un courrier à la direction de l'entreprise afin de lister les revendications professionnelles associées au mouvement.

JE FAIS GRÈVE !

JE PEUX:

- me mettre en grève une demi-journée, une heure, cinq minutes...
- prévenir un ou des représentants syndicaux de l'entreprise.
- me rapprocher d'un syndicat de ma branche professionnelle ou sur le territoire
- informer l'inspection du travail.
- me syndiquer à la CGT pour être épaulé.e, conseillé.e et accompagné.e dans le mouvement de grève

DES QUESTIONS? UN CONSEIL? BESOIN D'AIDE ?

CONTACTEZ LA CGT



UD CGT 82

17, rue d'Albert – 82000 Montauban
Tél : 05 63 63 07 41 - 06 08 83 04 48